



ARRETE N°2010/433
(Série B)

OBJET : Procédure de consultation portant sur la délégation de service public relative au cinéma municipal «Paradiso» : désignation d'une personne compétente (Monsieur Bertrand PIRAUX, Directeur Général Adjoint des Services)

Monsieur le Député-Maire de la Commune d'Yverres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1411-1 et suivants,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2010 relative à l'approbation du rapport contenant les caractéristiques des prestations assurées par le délégataire du cinéma « Paradiso », du principe de délégation de service public et du lancement de la procédure de mise en concurrence,

CONSIDERANT que la commission de délégation de service public doit se réunir les jeudi 23 septembre et 7 octobre 2010, pour ouvrir et enregistrer les enveloppes contenant les candidatures puis dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,

CONSIDERANT que peuvent participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par le président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public,

CONSIDERANT que Monsieur Bertrand PIRAUX, Directeur Général Adjoint des Services, présente une compétence certaine en matière de cinéma, dans la mesure où il a contribué très largement à l'élaboration des rapports et du cahier des charges relatifs au projet de délégation de service public du cinéma,

CONSIDERANT que Monsieur Bertrand PIRAUX est disponible pour la seule commission du 7 octobre 2010,

ARRETE

Article 1er :

Monsieur Bertrand PIRAUX est désigné, en sa qualité de pilote du projet de délégation de service public, pour participer avec voix consultative à la commission de délégation de service public du 7 octobre 2010, dont l'objet est le cinéma.

Article 2

Le présent arrêté sera adressé au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité et une copie sera adressée à l'intéressé.

Fait à Yerres, le 22 septembre 2010

~~Le Maire - M. ...~~

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres



.....